

Madame la Présidente
Madame et Monsieur les commissaires

Je donne suite à votre invitation, Madame la Présidente.
Voilà ma réflexion...

Comme je l'ai déjà mentionné, je suis une éventuelle résidente des lieux et en attendant ce jour, résidente de l'arrondissement Côte des Neiges - Notre-Dame de Grâce. Ma famille et ma belle-famille sommes propriétaires de terrains dans le cimetière Notre-Dame des Neiges.

Dans ma pensée, ce site signifie vraiment un lieu de pain, gage de repas éternel et que rien ne vienne perturber le sacré des lieux.

Inhumé, "in humis" dans la terre, mais lié à l'usage millénaire de mettre le défunt en terre. Je suis consciente qu'avec le temps, on a vu naître d'autres rites.

Une publicité du moment à la radio et à la télévision de maisons funéraires annonce: "Laissez-nous vous accompagner dans votre deuil". "Venez-vous une fête au Châlet

la dispersion des cendres dans le lac, sur la montagne araisante, notre chaire est le motu. Ce n'est pas tant à fait textuel, mais, en s'approche. Les entreprises reconnaissent qu'il existe pour certains une alternative à la tradition.

Le qui m'amène à parler de "jardin de dispersion" Terme des plus poétiques qui définit bien l'usage des lieux, un avenue prometteuse à jamais en "accélère".

La préoccupation de M. Tremblay quant à la sacation catholique du cimetière est réelle. Qu'on se souvienne d'une cause citée en 1858: l'affaire Guibord. Joseph Guibord, imprimeur et membre de l'Institut Canadien avait été excommunié par Mgr Bourget. L'Institut a été formé en 1844, par de jeunes intellectuels canadiens-français comme un centre de discussion^{et} qui voulaient la réparation de l'Église et de l'état.

À la mort de M. Guibord en novembre 1969, on lui a refusé un enterrement ecclésiastique dans la partie consacrée du cimetière. Ses amis, des avocats ont représenté sa femme

peut contester cette décision de l'église. En 1874,
le Conseil Privé à Londres a soutenu le jugement de
1^{er} instance et a renversé les jugements du tribunal
d'appel et ^{de} celui du Banc de la Reine.

En 1875, avec l'aide de la police et de l'armée britannique,
on a finalement pu enterrer M. Hubbard, six ans après
sa mort.

Si le "jardin de dispersion" royal jamais le jour...
est-ce qu'on accepterait seulement des cendres catholiques
avec certificat de baptême à l'appui, ou si on désacraliserait
un espace pour accueillir celles de d'autres confessions...
à discuter avec les autorités ecclésiastiques.

Je comprends qu'on veuille se mettre à jour
et ramener les "hebes égaries" ... mais trop, c'est trop...
10.000 enfers sur le site ... j'en frémis.

Le Mont Royal, aménagement historique et culturel,
un nouveau site, tant désiré et accueilli avec espoir
m'en est qu'à ses premiers balbutiements... il doit être
soigné... d'abord... les autorités du cimetière l'accompagnant
dans son plein épanouissement.

Pourquoi pas construire les mausolées sur le site du Repas St. Francois, au cimetière de l'Est, propriété de l'Évêché de Montréal. Le cimetière Notre-Dame des Neiges et l'Évêché pourraient se partager les coûts de construction, d'administration ainsi que la rentabilité de ces nouveaux mausolées.

Le directeur du cimetière, à la suite d'information, a mentionné que sa sortie "hors les murs" n'était pas possible selon les règles de fabrique de la paroisse Notre-Dame. Pourquoi pas un projet de loi privé... un amendement pourrait y être adopté... la permission leur a été accordée une fois, pourquoi pas une autre... Mgr Turcotte bénirait ou consacrerait, selon la liturgie, l'emplacement choisi. Des intervenants ont suggéré des alternatives intéressantes, hein.

Je ne veux aussi m'attarder sur un sujet qui me tient profondément à cœur... celui de la nouvelle vocation d'édifices utilisés religieux au laïques.

La collectivité est de plus en plus conscientisée... que ce soit en environnement, en recyclage, on prône

la simplicité volontaire, on souligne la journée sans achat. on s'inquiète du réchauffement de la planète, du trou dans la couche d'ozone et j'en passe.

Je tiens à signaler trois initiatives de haut niveau tout à fait récentes: celle de l'Université de Montréal qui s'est fait acheter le causent des Saints Noms de Jésus et de Marie, celle de l'Université McGill qui a acheté un hôtel environnant comme résidence d'étudiants au lieu de construire sur son terrain et enfin celle d'un organisme de l'ouest canadien, ~~le~~ le River Edge Community qui a acheté le presbytère et l'église catholique anglophone St Augustin à Notre-Dame de Brian.

On ne connaît pas encore le programme des fêtes du 150^e anniversaire. Pourquoi pas une formule "d'Western du Bayaume", ressuscité pour un instant tel politicien, poète, historien, ~~homme politique~~ héros, bâtisseur, etc. se déplaçant entre les tombes...
Sauriez parties auventes - "Venez renouer avec vos ancêtres."

b.-

Les Messieurs de Saint Sulpice sont les gardiens
et les protecteurs du cimetière Notre-Dame des Neiges :
au delà de la paroisse Notre-Dame ...
c'est la paroisse mère de Montréal ... qu'est ce
qu'une mère fait d'un enfant ?

Claude F. Casgrain